



Patron pas clair et fermeture sans preavis aux employes

Par **colombien**, le **20/09/2008** à **15:05**

bonjour
second de cuisine dans un restaurant de 50/60 couverts nous sommes 2 en cuisine. Le chef et moi meme avons donne notre demission pour le 18 octobre prochain. en effet le restaurant et notamment les conditions de travail en cuisine sont deplorable et le patron ne veut rien faire, de plus il ne nous declare pas sur la totalite de notre salaire. Nous venons d'apprendre d'un tiers que notre patron aurait vendu le restaurant, il semble qu'il veuille fermer le 10 octobre prochain, nos demissions etant en date du 18 octobre prochain. Pour le moment nous ne sommes meme pas au courant de la cession du restaurant, et en fait nous avons demissionne devant son laxisme alors meme qu'il savais deja qu'il avait vendu. quels sont ses obligations envers nous. nous n'aurions pas demissionne si on avait su qu'il avait vendu, quels sont ses droits et les notres devant ce manque de respect envers nous et sa totale desinvolture, devait t il nous informer, que peut t on faire aujourd'hui
merci de votre aide
sincerement